

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 février 2018

OBJET :
Rythmes scolaires

Rapporteur : MME SIMONNET
Délibération n° 7

EXPOSE DES MOTIFS

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques vise à « donner aux acteurs de terrain davantage de liberté dans l'organisation de la semaine scolaire, afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt de l'enfant ».

Ce décret permet au Directeur Académique des services de l'Éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et des conseils d'école d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire et ce, en répartissant les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

Pour rappel, la semaine de 4,5 jours est en vigueur dans notre commune depuis septembre 2013. Lors de la mise en place de cette dernière réforme portant sur les rythmes scolaires de l'enfant, la municipalité avait ouvert une large concertation avec les acteurs concernés afin d'en construire la mise en œuvre.

Dans son bulletin municipal de septembre 2017, la municipalité a fait connaître son attachement à cette organisation. Pour autant, cohérente avec cette précédente démarche de construction directe avec les acteurs concernés, parents et enseignants, la municipalité a souhaité que s'engage une nouvelle concertation au sein des écoles afin de recueillir l'avis de chacun sur les perspectives décrites dans le décret précité.

Les représentants des parents d'élèves ont organisé un vote au sein de chacune des écoles, et des conseils d'écoles extraordinaires se sont tenus courant janvier au sein de chaque établissement. Ces derniers ont émis, à la majorité, un avis favorable à un retour à la semaine de 4 jours.

Monsieur le Maire propose donc de s'appuyer sur cet avis pour revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission élargie « Vie Scolaire, Petite Enfance, Jeunesse et Sports » du 30 janvier 2018, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à proposer au Directeur Académique des services de l'Éducation nationale un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles de la commune avec l'organisation suivante - à savoir celle pratiquée avant la réforme de septembre 2013 issue du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 :

- pour les écoles maternelles Prévert et Delaunay ainsi que les écoles élémentaires du Centre et de Mouzimpré : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

- pour l'école maternelle Galilée : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20. Ces horaires décalés permettant, dans le cas des fratries, aux parents et aux assistantes maternelles d'être présents à la sortie des classes de l'école élémentaire de Mouzimpré.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 3 abstentions (MM. SAPIRSTEIN, FRANIATTE et GONCALVES) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 15 février 2018.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,

Maire



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	2 février 2018
- Convocation distribuée le :	2 février 2018
- Affichage du compte-rendu le :	16 février 2018
- Affichage du procès-verbal le :	30 mars 2018

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à MME LEDROIT
- M. LEINSTER à M. CLOMES
- M. RIFF à MME MATHIEU
- M. PROVIN à M. BREUILLE

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire